

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

20 octobre 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, jeudi le 20 octobre 2022, à 19 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Réal Rancourt et Hugh Fortier
M^{mes} les conseillères Valérie Rancourt, Priscillia Lefebvre et Francine Vallières

Était absent : M. le conseiller Claude Laroche

M^{me} Katy Rivard greffière-trésorière/directrice générale assiste également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation a été signifié tel que requis par ledit code à tous ses membres, sans exception.

2022-10-150 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

2022-10-151 Vente de la déneigeuse

Considérant que la municipalité a reçu une seule soumission pour la déneigeuse et que cette offre n'est pas intéressante puisque le prix offert est bas.

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir, à nouveau, dans l'info-citoyens et sur la page facebook de la municipalité un autre appel d'offre pour la vente de la déneigeuse international 2001 cependant cette fois avec équipement de déneigement. Le prix de base est de 7 000 \$.

Les personnes intéressées à soumissionner devront faire parvenir leur soumission à la municipalité de Poularies dans une enveloppe scellée et identifiée « Soumission International » au plus tard jeudi le 24 novembre 2022 à 14 h. Les soumissions seront ouvertes dans les minutes qui suivront. La vente sera adjugée par résolution au conseil municipal.

2022-10-152 Demande du Comité des Loisirs

Les nouveaux membres du Comité des Loisirs désirent avoir accès au fonds accumulés des années précédentes afin de réaliser des activités de loisir.

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter cette demande. Lorsque le Comité des Loisirs sera légalement constitué la décision pour le transfert de fonds sera discuté à nouveau.

2022-10-153 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée, il est 19h15.

Maire _____ **Greffière trésorière/dir.gén.** _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.